



*Prolongez
votre Action*

3 Votes CGT

C'est encore plus sur !!!

On vote le même jour pour le CTE, les Commissions Paritaires locales et les Commissions Paritaires Départementales.

Il faut donc prendre le bulletin de sa catégorie et voter à chaque fois sans rien mélanger, sinon le vote est nul.

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Si vous êtes de nuit, en repos ou congé, ou même par précaution, vous pouvez voter par correspondance. Vous recevrez le matériel électoral nécessaire à votre domicile.

Vous devez impérativement poster votre vote avec l'enveloppe T prévue à cet effet !!! Ne surtout pas envoyer votre enveloppe par le courrier interne du CH Port-Louis/Riantec car votre vote serait considéré comme nul !

Rien ne vous empêche d'aller voter le 20 Octobre 2011, c'est le vote physique qui compte mais le vote par correspondance est une précaution en cas d'empêchement.

Et à chaque fois, on vote 3 fois : CAP locales, CAPD et CTE...Et je vote CGT bien sûr !!!

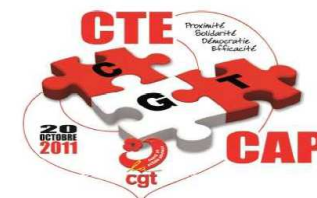
N'hésitez pas à nous contacter, avant ou après le vote.
Rendez-vous au Local en soirée pour les résultats !!!

Syndicat CGT du Centre Hospitalier de Port-Louis/Riantec
Local Syndical CGT 8 rue de Gávres 56290 PORT-LOUIS
Tel : 02.97.82.28.36 / Fax : 02.97.82.29.23 / Mobile : 06.32.15.65.97
E-mail : cgtchportlouisriantec@yahoo.fr
Site Web : www.cgtchportlouisriantec.org



SPECIAL ELECTION CTE/CAP

Le 20 Octobre 2011



Modalités de vote



Syndicat CGT du Centre Hospitalier de Port-Louis/Riantec
Local Syndical CGT 8 rue de Gávres 56290 PORT-LOUIS
Tel : 02.97.82.28.36 / Fax : 02.97.82.29.23 / Mobile : 06.32.15.65.97
E-mail : cgtchportlouisriantec@yahoo.fr
Site Web : www.cgtchportlouisriantec.org



Où je Vote ?

Lieu de vote :

**Deux bureaux de votes seront ouverts
le 20 Octobre 2011 de 6 h 45 à 16 h 45 :**

- Site de Port-Louis : salle du conseil de surveillance

- Site de Riantec : salle de formation

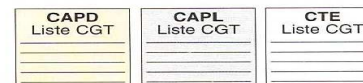
CATEGORIE A: Ingénieurs, Directeurs des soins, Psychologues, Cadres supérieurs et cadres de santé, Chefs de bureau, Attachés d'administration, infirmier(e)s catégorie A

CATEGORIE B: Infirmiers catégorie B, Assistants socio-éducatifs, Masseurs kiné, Ergothérapeutes, Manipulateurs radio, Préparateur en pharmacie, Psychomotricien s, Orthophonistes, E.J.E, Conseillers en économie sociale et familiale, Secrétaires médicales, Adjointes des cadres; Adjointes techniques, Agents chefs,

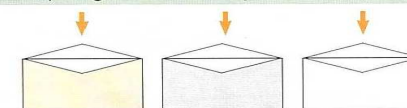
CATEGORIE C: Aides-soignants, ASH, Moniteurs d'atelier, Aides préparateurs, Aides de pharmacie, Adjointes administratifs, Chefs de standard, Standardistes, Agents administratifs, Contre-maîtres, Maîtres ouvriers, Dessinateurs, Chefs de garage, Conducteurs ambulanciers, Conducteurs, OPQ, OPS, Agents d'entretien...

VOTE PAR CORRESPONDANCE

LA COULEUR «BULLE» A ÉTÉ RETENUE POUR LES CAPD.
POUR LE CTE ET LES CAPL, LE CHOIX DES COULEURS EST LAISSÉ À CHAQUE ÉTABLISSEMENT.



Le bulletin de vote est inclus dans une première enveloppe (non cachetée) vierge de toute inscription fournie par l'établissement.



Cette enveloppe non cachetée est placée dans une seconde enveloppe fournie par l'établissement, **signée par l'agent**, et portant les mentions suivantes :

<p>Elections des représentants du personnel aux Commissions Administratives Paritaires Départementales Scrutin du 21/10/2003</p> <p>Nom : Prénoms : Grade : Commission Administrative Paritaire n° : Signature :</p>	<p>Elections des représentants du personnel aux Commissions Administratives Paritaires Locales Scrutin du 21/10/2003</p> <p>Nom : Prénoms : Grade : Commission Administrative Paritaire n° : Signature :</p>	<p>Elections des représentants du personnel au Comité Technique d'Établissement Scrutin du 21/10/2003</p> <p>Nom : Prénoms : Grade : Catégorie : Signature :</p>
--	--	--

ATTENTION : TOUTE ENVELOPPE NON SIGNÉE SERA CONSIDÉRÉE COMME NULLE !

Le tout signé et placé dans une troisième enveloppe fournie par l'établissement

**URGENT
ELECTIONS
NE PAS OUVRIR**

Monsieur le Directeur
Centre Hospitalier

Envoi par la poste
impératif
(n'oubliez pas de timbrer)

Attention
doit arriver
**avant la fin
du scrutin**



**Elections CTE/CAP
Le 20 Octobre 2011**